

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4045-2018

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE
APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

HYDRO-QUÉBEC
En sa qualité de Distributeur

Demanderesse

-et-

PREMIÈRE NATION CRIE DE WASWANIFI
et
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
TAWICH, une entité entièrement propriété de
la Première Nation Crie de Wemindji par une
société de gestion

Intervenantes

**HYDRO-QUÉBEC, COMMUNIQUÉ DE PRESSE AFFIRMANT QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'HYDRO-QUÉBEC N'A JAMAIS EU À PRENDRE DE DÉCISION DANS LE DOSSIER DES
CRYPTOMONNAIES, LE 26 JUILLET 2018,
PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DE MONTRÉAL LE VENDREDI 27 JUILLET 2018 EN PAGE 7**

[NOTE : ENCADRÉ PAR NOUS.

**LE COMMUNIQUÉ A SUBSÉQUEMMENT ÉTÉ RETIRÉ PAR HYDRO-QUÉBEC DE SON SITE INTERNET
POUR UN MOTIF AUTRE QUE SON AFFIRMATION SELON LAQUELLE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION
N'A JAMAIS EU À PRENDRE DE DÉCISION DANS LE DOSSIER DES CRYPTOMONNAIES]**

Déposé par :

Première Nation Crie de Waswanipi
Corporation de développement Tawich (Wemindji)

Le 14 septembre 2018

Hydro-Québec
Montréal, 26 juillet 2018
Communiqué de presse

Réplique médiatique Hydro-Québec et cryptomonnaies : correction des faits

À la suite de la publication de l'article *Un administrateur d'Hydro derrière une cryptomonnaie controversée*, par le *Journal de Montréal*, nous souhaitons rétablir les faits.

Faits déformés

L'article indique que M. Lafortune serait le cofondateur d'EOS Canada, qui est « développé par Block.one, une firme établie dans le paradis fiscal des Îles Caïmans ». Or, une simple vérification aurait permis au journaliste de valider qu'EOS Canada n'a aucun lien avec Block.one. EOS Canada est une société basée au Canada qui utilise un logiciel « open-source » développé par Block.one, donc accessible à tous. L'appellation EOS est d'ailleurs utilisée par plusieurs entreprises dans le monde, sans aucun lien entre elles outre l'utilisation possible de ce logiciel de nature publique.

Aucun conflit d'intérêts :

Pas de débat sur les cryptomonnaies au Conseil d'administration

La question des cryptomonnaies et des chaînes de blocs concerne les activités commerciales d'Hydro-Québec. Bien qu'informé de la situation, le Conseil d'administration n'a jamais eu à prendre de décision dans le dossier des cryptomonnaies. Le dossier est présentement devant la Régie de l'énergie afin de mettre en place des critères d'encadrement pour cette industrie qui représente un potentiel de croissance des ventes pour Hydro-Québec.

De plus, tous les membres du Conseil d'administration d'Hydro-Québec sont tenus de divulguer toute participation dans des entreprises.

Pas de « tapis rouge » aux mineurs de bitcoins

Il est exagéré de prétendre qu'Hydro-Québec ait déjà voulu « dérouler le tapis rouge » aux mineurs de bitcoins. Notre position à ce sujet a toujours été très claire : l'émergence de cette industrie est une opportunité de revenus intéressante pour Hydro-Québec, mais répondre à cette demande ne doit pas entraîner une augmentation des tarifs d'électricité pour l'ensemble des Québécois.